

**Objet : Expérimentation d'altération de cap au décollage piste 23 à PONTOISE - LFPT**  
**En vigueur : Du 31 octobre 2024 au 30 octobre 2025**

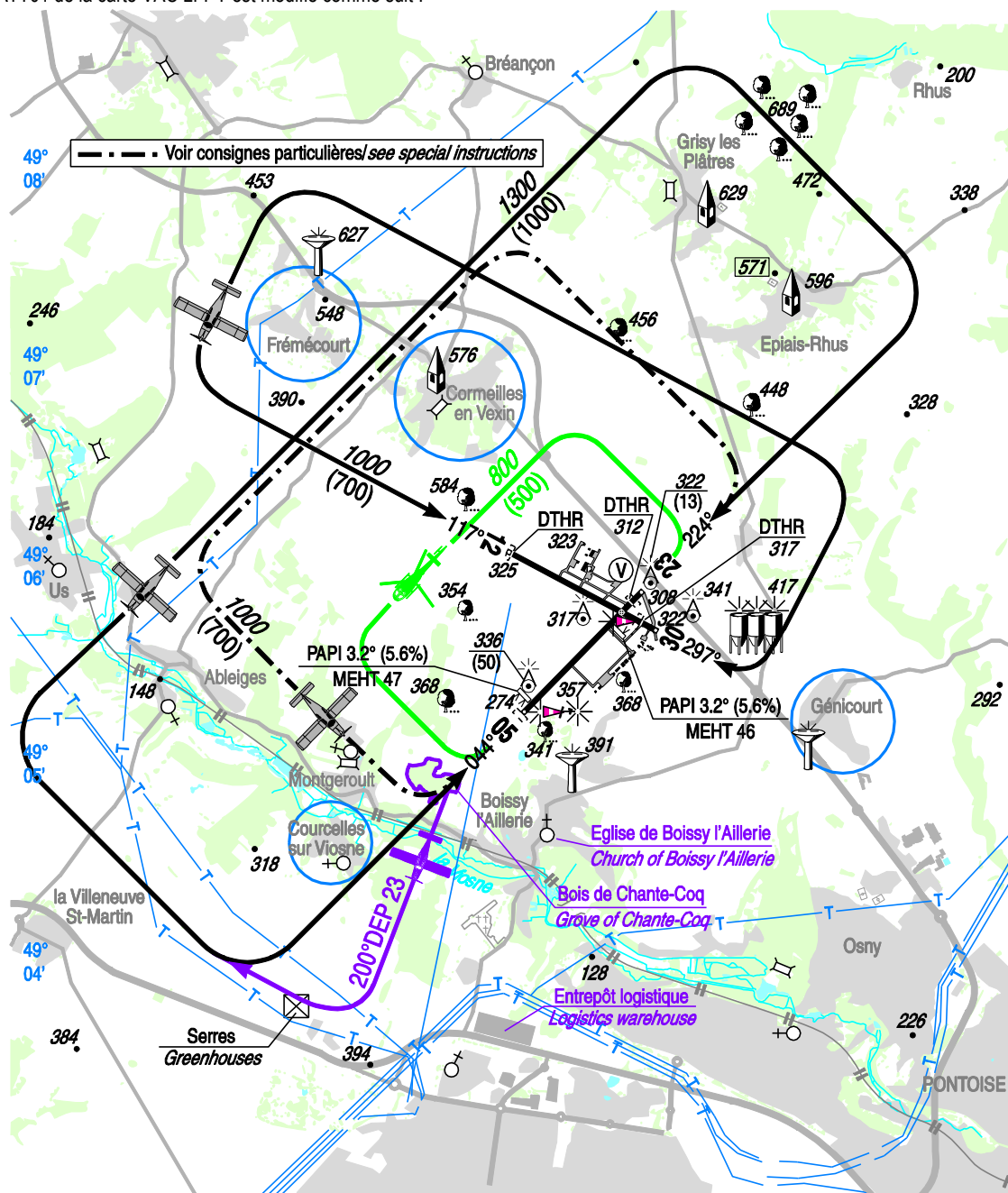
Lieu : AD : Pontoise – LFPT

**ACTIVITÉ**

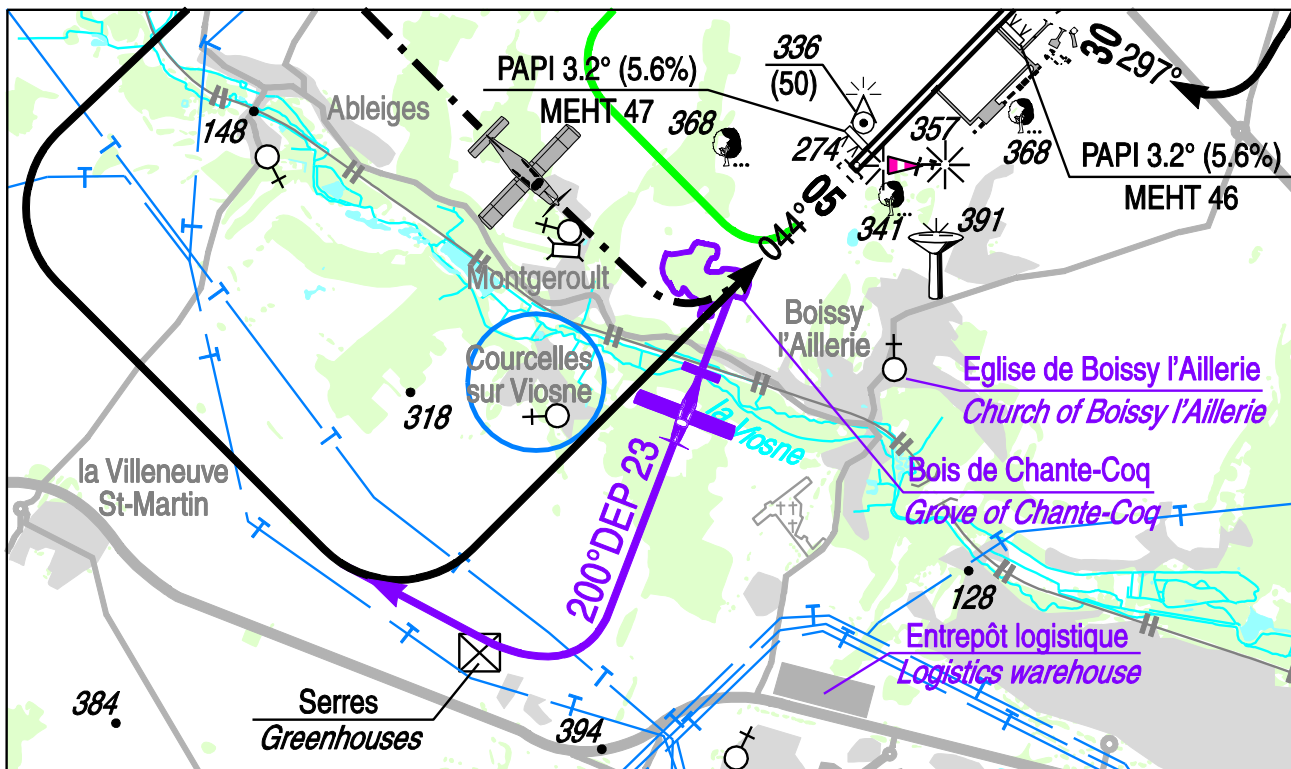
**Cette expérimentation consiste en une altération de cap au décollage des vols à vue piste 23 à PONTOISE pour éviter le survol du village de Courcelles-sur-Viosne.**

Il est demandé aux pilotes VFR au décollage de la piste 23 d'effectuer un virage de 24° à gauche au passage de la verticale du bosquet du « Bois de Chante-Coq », matérialisé par l'église de « Boissy l'Aillerie » sur le travers gauche.

Le volet ATT01 de la carte VAC LFPT est modifié comme suit :



Extrait de la carte SIA VAC AD 2 LFPT ATT 01



Zoom extrait de la carte SIA VAC AD 2 LFPT ATT 01

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
Cette expérimentation est valable H24 et 7J/7 pendant toute la validité du SUP AIP.
INFORMATION DES USAGERS
PONTOISE TWR : 121.200 MHz.
GESTIONNAIRE
Service de la Navigation Aérienne en Région Parisienne (SNA-RP).
SERVICES RENDUS
Les services de contrôle, d'information de vol et d'alerte sont rendus par PONTOISE TWR pendant les horaires ATS.
DISPOSITIONS PARTICULIERES
Prendre en compte la modification du paragraphe « Circuits » des procédures et consignes particulières de la VAC LFPT TXT 01 comme suit : <u>Circuits :</u> Circuits basse hauteur : vols d'entraînement avec instructeur uniquement. - Piste 05/23 : sens identique aux circuits publiés. - Piste 12/30 : sens à l'opposé du circuit publié. Circuit 05/23 1000 ft (700 ft AAL) : - Sur clairance ATC. - En l'absence des services ATS : utilisable si VIS < 5 km ou plafond < 1500 ft. Compte tenu de l'environnement, respecter les circuits publiés dans la mesure du possible.  <b>Au décollage piste 23, continuer dans l'axe de piste jusqu'à atteindre le bosquet du « bois de Chante-Coq ». A ce point, matérialisé par l'église de « Boissy l'Aillerie » sur le travers gauche, prendre une RM 200°. Au travers gauche de l'entrepôt logistique, virer à droite pour rejoindre le circuit publié.</b> <b>En vol de nuit : au décollage piste 23, prendre une RM 200° 0.5 NM après avoir franchi l'extrémité de la piste. Au travers gauche de route départementale D14, virer à droite pour rejoindre le circuit publié.</b>
ORGANISME A CONTACTER
Organisme de contrôle d'aérodrome de PONTOISE.